
Projet régional de santé 2018-2022

Maladies chroniques

1 ères rencontres ETP T4

3 octobre 2017

— Le PRS 2 : quels changements ?

- Des orientations stratégiques fixées pour 10 ans
- Un schéma régional unique au lieu des précédents SROS, SROMS, SRP... : une opportunité pour plus de transversalité dans les approches
- Un ensemble PRS simplifié : un seul programme est conservé comme partie intégrante du PRS

— La composition du PRS 2

Cadre d'orientation stratégique
objectifs stratégiques à 10 ans

Schéma régional de santé
traduction opérationnelle du COS
sur 5 ans

PRAPS : Programme
d'accès à la prévention
et aux soins pour les
personnes en précarité

Le calendrier



Autonne 2016

- Réalisation du diagnostic régional
- Proposition d'objectifs stratégiques
- Structuration du schéma régional en 22 thèmes



Printemps 2017

- Écriture du schéma régional
- Écriture du cadre d'orientation stratégique



Automne 2017

Consultation réglementaire minimale de trois mois : Préfet, Collectivités, CRSA, CDCA, conseil de surveillance

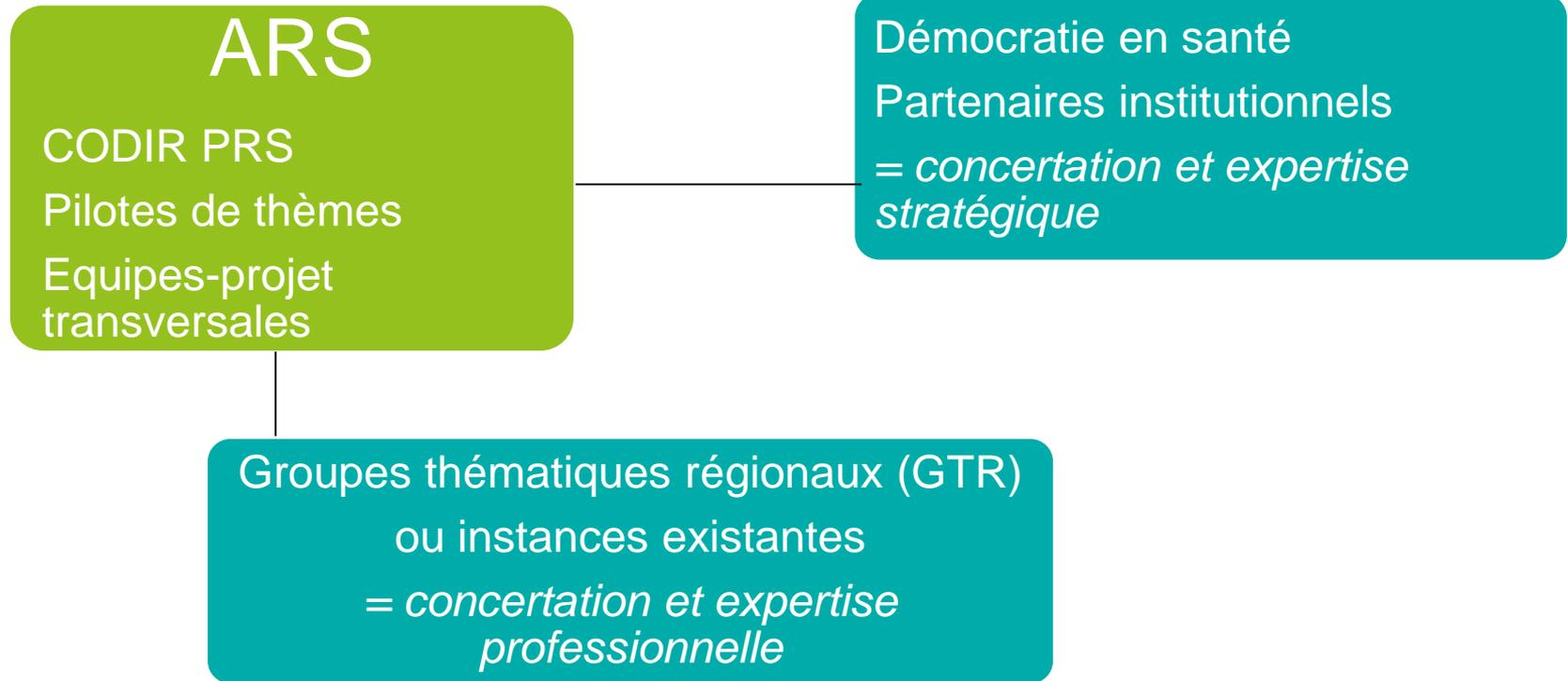


1^{er} janvier 2018

Arrêté adoptant le PRS 2

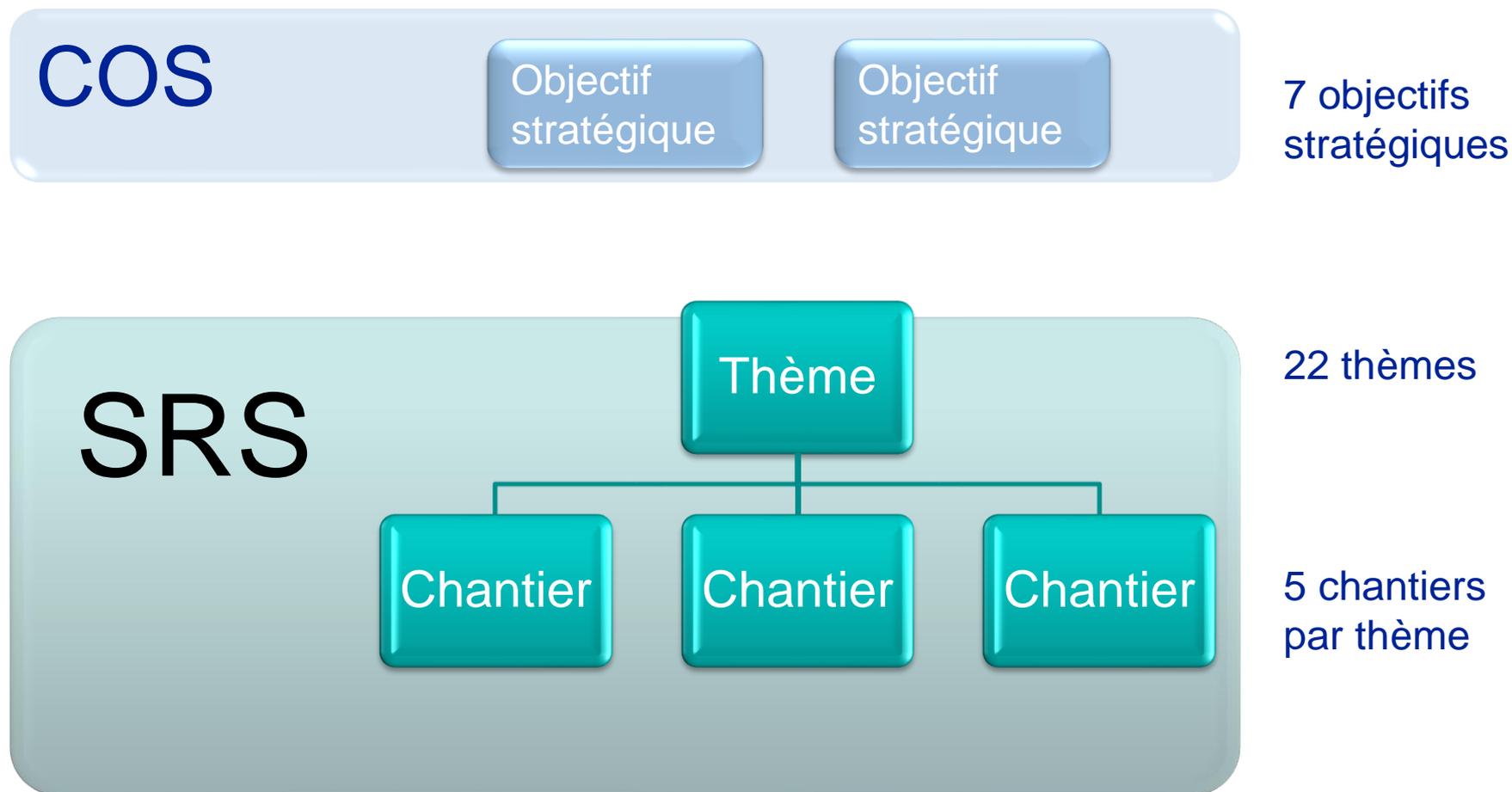
Concertation régulière des instances partenariales et de la démocratie en santé

La gouvernance du projet



- Intégrer la démarche PRS dans l'organisation existante
- Une démarche qui prépare l'action sur 5 ans : continuité de la gouvernance

— La structure du schéma régional de santé



— Le schéma régional de santé Présentation des thèmes (1/5)

Objectif stratégique 1 : Prévenir les atteintes prématurées à la santé et à la qualité de vie

- 1 Prendre en compte les déterminants de santé et agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé

Lien PRSE

Lien PRST

— Le schéma régional de santé Présentation des thèmes (2/5)

Objectif stratégique 2 : Garantir l'accès à une offre de soins au plus près du domicile

- 2 Organiser les soins de proximité
- 3 Assurer les urgences et la permanence des soins
- 4 Développer les coopérations hospitalières territoriales et la gradation des plateaux techniques (chirurgie, obstétrique, SSR, Imagerie, réa, génétique et maladies rares)
- 5 Poursuivre le développement des alternatives à l'hospitalisation complète (chirurgie, médecine, HAD)
- 6 Assurer l'accès aux soins palliatifs

Le schéma régional de santé

Présentation des thèmes (3/5)

Objectif stratégique 3 : Faciliter les parcours de soins, de santé et de vie

- 7 Organiser une démarche parcours
- 8 Personnes en situation de précarité et d'exclusion
- 9 Enfants et jeunes
- 10 Personnes âgées
- 11 Personnes handicapées
- 12 Addictions
- 13 Santé mentale
- 14 Cancer
- 15 Maladies cardio-vasculaires
- 16 Maladies chroniques

— Le schéma régional de santé

Présentation des thèmes (4/5)

Objectif stratégique 4 : Renforcer la qualité et la pertinence des prises en charge

— 17 Développer l'amélioration continue de la qualité

Objectif stratégique 5 : Développer la performance et l'innovation dans le système de santé

— 18 Promouvoir l'innovation en santé

— 19 Conforter la démographie des professionnels de santé

— Le schéma régional de santé Présentation des thèmes (5/5)

Objectif stratégique 6 : Préparer le système de santé aux événements exceptionnels

— 20 Organiser le dispositif ORSAN

Objectif stratégique 7 : Construire et mettre en œuvre ensemble la politique de santé régionale

— 21 Positionner le citoyen comme acteur en santé

— 22 Favoriser les partenariats institutionnels et avec la démocratie en santé

Maladies Chroniques

Proposition : priorisation de 5 grands chantiers

1. Développer et renforcer la prévention et promotion de la santé
2. Développer le renforcement des capacités et l'implication des personnes à faire leur propre choix dans leur parcours de santé et dans leur parcours de vie
3. Organiser les parcours de soins axés sur des étapes clés dans un objectif de parcours et améliorer la prise en charge
4. Réduire les inégalités liées à la prise en charge des maladies chroniques
5. Mieux connaître les besoins : recherche et évaluation

Chantier 1 : développer et renforcer la prévention et promotion de la santé

- Développer l'intégration des dimensions préventives et éducatives dans le champ des compétences des acteurs de soins
- Promouvoir la nutrition et l'activité physique comme déterminants majeurs de santé
- Prioriser parmi les facteurs environnementaux, les déterminants liés à la qualité de l'air impliqués dans le développement des maladies chroniques
- Prévenir les conduites à risque et diminuer les risques qui y sont liés

Chantier 2 : développer le renforcement des capacités et l'implication des personnes à faire leur propre choix de santé dans leur parcours de santé et dans leur parcours de vie

Informers les patients et les aidants

Favoriser l'accompagnement à l'autonomie des patients notamment grâce à l'éducation thérapeutique

Soutenir et faciliter l'émergence de projets, d'actions, de dispositifs propres à renforcer les capacités des patients

Chantier 2 – Implication des patients

□ Enjeu

- **Intégrer dans le parcours la formation et l'information des acteurs tant professionnels et patients**
- **Poursuivre le développement de l'ETP au plus près des patients et de leurs besoins** en s'appuyant sur les dispositifs ETP existantes (plateforme ETP , pôle de ressources en ETP et UTET-UTEP)
- **Favoriser dans le parcours la convergence des dispositifs d'accompagnement (ETP et disease management)**

Chantier 2 – Implication des patients

- **Former et informer les patients et les aidants et les professionnels**
 - Intégrer dans le parcours la formation des acteurs (professionnels et patients)
 - Permettre une montée en compétence ETP des PS notamment du 1er recours
- **Poursuivre la structuration au niveau régional et territorial de dispositifs ETP pour accompagner et soutenir le développement de l'ETP**
- **Renforcer le contenu des programmes/actions d'ETP sur les compétences psycho-sociales**
- **Assurer l'accès des programmes/actions ETP au plus grand nombre et au plus près des lieux de vie en veillant aux inégalités sociales et territoriales**
- **Renforcer l'implication et la participation des patients à l'élaboration des programmes/actions ETP**

-
- Chantier 3 : organiser les parcours de soins axés sur des étapes clés dans un objectif d'éviter les ruptures de parcours et améliorer la prise en charge

 - Améliorer les compétences des acteurs

 - Harmoniser les pratiques autour des points critiques du parcours de soins
 - Optimiser le diagnostic précoce
 - Coordonner les acteurs
 - Optimiser l'annonce
 - Évoluer vers une gestion prospective et coordonnée de la prise en charge par une juste articulation des professionnels entre eux

Chantier 4 : réduire les inégalités liées à la prise en charge des maladies chroniques

- Considérer les inégalités sociales d'accès aux soins et cibler les actions de prévention
- Clarifier la réalité des inégalités sociales et territoriales, identifier les priorités et réduire l'inégalité d'utilisation des services de santé
 - Inégalités d'accès primaires
 - Inégalités d'accès secondaires
- Prioriser la préservation de la vie affective et sexuelle pour améliorer la qualité de vie
- Préserver l'égalité des chances face à l'emploi

Chantier 5 : Mieux connaître les besoins: recherche et évaluation

- Collecter les données régionales et nationales, analyser les travaux en cours et favoriser la diffusion des résultats
- Évaluer la prise en charge
- Encourager et renforcer les recherches dans le champ de la qualité de vie des malades chroniques